



Projet
financé par
UNION EUROPÉENNE



UNIVERSITE MEDITERRANEENNE DE L'ECOCITOYENNETE

Marseille - Villa Méditerranée
7 octobre 2014

- COMPTE-RENDU -

www.ile-med.eu



Projet
financé par
UNION EUROPÉENNE



Le projet ILE est mis en œuvre dans le cadre du Programme IEVP CT Bassin Méditerranéen (www.enpicbcmmed.eu). Son budget total est de 1,95 millions d'euros et il est financé, pour un montant de 1,03 millions d'euros, par l'Union européenne à travers l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat.

Le Programme IEVP CT Bassin Méditerranéen 2007-2013 est une initiative de coopération transfrontalière multilatérale financée par l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP). L'objectif du Programme est de promouvoir un processus de coopération durable et harmonieuse au niveau du bassin méditerranéen en traitant les défis communs et en valorisant ses potentialités endogènes. Il finance des projets de coopération en tant que contribution au développement économique, social, environnemental et culturel de la région méditerranéenne. Les 14 pays suivants participent au Programme: Chypre, Egypte, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Palestine, Portugal, Espagne, Syrie (participation actuellement suspendue), Tunisie. L'Autorité de Gestion Commune (AGC) est la Région Autonome de Sardaigne (Italie). Les langues officielles du Programme sont l'arabe, l'anglais et le français.

L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de plus de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne est déterminée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.

Cette publication a été produite avec l'aide financière de l'Union européenne dans le cadre du Programme IEVP CT Bassin Maritime Méditerranée. Le contenu de ce document est la seule responsabilité de l'Union APARE-CME, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne ou celles des structures de gestion du Programme.

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



Projet
financé par
L'UNION EUROPÉENNE



**IEVP
CTMED**
LA COOPÉRATION TRANSPORTAIRE
EN MÉDITERRANÉE

OUVERTURE – ALLOCUTIONS D'ACCUEIL

M. Bernard MOREL | Vice-président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur & Président d'Euroméditerranée | France

L'histoire qui s'écrit aujourd'hui sur la rive sud de la Méditerranée est malheureusement faite souvent de sang et de larmes, or la Villa Méditerranée a été conçue comme un lieu d'accueil et de rencontres des peuples qui ont construit l'identité Méditerranéenne. C'est donc à ce titre qu'elle reçoit la première Université Méditerranéenne de l'Eco-citoyenneté qui vise à renforcer le dialogue entre citoyens et collectivités dans le domaine de l'environnement.

M. Jean-Baptiste LANASPEZE | Président de l'Union APARE-CME | France

Le réseau du projet ILE (Initiatives Locales pour l'Environnement) est ici représenté dans toute sa diversité et les organisations partenaires sont remerciées pour leur présence et celle de leurs invités. Des remerciements sont également adressés à M Robin-Cyril CHAMPIGNEUL, représentant de la Commission européenne, ainsi qu'à M. Bernard MOREL, représentant de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sans lesquels cette réunion n'aurait pu avoir lieu. « *Cette Université est non celle des docteurs mais celle des acteurs* ».

M. Robin-Cyril CHAMPIGNEUL | Représentant de la Commission européenne à Marseille | France

Les actions pour la Méditerranée intéressent et concernent toute l'Europe, aujourd'hui rien ne s'arrête aux frontières et surtout pas l'environnement qui est un problème planétaire. L'esprit de la politique européenne de Voisinage (Neighborhood) entend le terme au sens de co-propriété de la Méditerranée et non de voisinage, c'est pourquoi la politique européenne essaie de s'adapter aux politiques locales et de tendre vers « plus d'aide pour plus de démocratie ».

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



Projet
financé par
L'UNION EUROPÉENNE



LES DEFIS DE L'ENVIRONNEMENT EN MEDITERRANEE ET LE ROLE MOTEUR DES CITOYENS ET DES COLLECTIVITES LOCALES

Intervention de M. Lucien CHABASON | Président du Plan Bleu pour la Méditerranée | France

Après avoir eu des postes comme Conseiller du Premier ministre sur les questions d'environnement (1974-76 et 1976-77), chef du service de l'espace et des sites au ministère de l'Urbanisme et du Logement (1978-1984), directeur du SRETIE (1984-1988), président du conseil d'administration du parc national des Cévennes (1986-1991); directeur de cabinet de Brice Lalonde (1988-1992); rapporteur avec Jacques Theys du plan national pour l'environnement (1990); directeur du Plan d'Action pour la Méditerranée (1994-2003), il a été directeur délégué puis actuellement conseiller de l'Institut pour le Développement Durable et les Relations Internationales (IDDRI) depuis 2003.



M. Lucien Chabason dresse un panorama de l'évolution de l'intervention de la société civile dans les politiques de l'Environnement. Il constate que jusqu'en 1992, date de la conférence de Rio, la société civile n'avait qu'un rôle d'observateur. Puis à Rio furent créés les « groupes majeurs » (femmes, jeunes, syndicats, peuples autochtones) qui, de fait, acquièrent progressivement des droits à l'expression, à l'implication dans la gestion, à la contestation et à l'accès à la justice. Mais malgré ces progrès en matière de représentativité, la société civile ressent toujours aujourd'hui une grande frustration.

La situation des ONG en Méditerranée face aux questions environnementales reflète ce constat général.

Les défis de l'environnement en Méditerranée sont nombreux :

- L'explosion de la démographie et notamment dans les grandes métropoles,
- Le sous-emploi des jeunes,
- La diminution des ressources naturelles et notamment celle de l'eau,
- Les changements climatiques avec l'élévation du niveau de la mer d'environ 1 cm tous les 3 ans, et les phénomènes d'érosion qui en découlent.
- Les problèmes de coopération internationale (Turquie/Grèce pour la mer Egée) en ce qui concerne la délimitation des zones de pêche ou la gestion de l'eau (Israël/Palestine par exemple).

Beaucoup d'Organisations Non Gouvernementales (ONG), internationales ou nationales, s'attachent à la résolution de ces problèmes mais ne sont pas toujours en lien avec les associations locales ancrées sur le territoire.

La convention de Barcelone en 1976, amendée en 1995, ouvre le droit à la participation de la société civile dans les décisions visant à protéger l'environnement marin et côtier en Méditerranée, de même

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



Projet
financé par
l'UNION EUROPÉENNE



que le traité de Lisbonne, et beaucoup de lois nationales dans les différents cinq pays qui intègrent elles aussi la société civile dans son rôle de critique, de plaideur et de gestionnaire.

Ces textes ont permis des progrès réels dans la participation des ONG aux politiques environnementales, même si la situation est très contrastée d'un pays à un autre.

Se pose alors le problème de l'indépendance de ces ONG vis-à-vis des Etats qui les subventionnent. Ainsi il serait utile que des structures distributrices des fonds aux ONG en toute transparence voient le jour. Car la société civile constituée en ONG a des droits mais aussi des devoirs vis-à-vis des citoyens et notamment celui de transparence sur ses financements.

Les ONG jouent un rôle à divers niveaux : local, régional, national et international. Le niveau régional semble souvent le plus pertinent car c'est à ce niveau que la concertation est la plus efficace, (exemple du rôle joué par l'URVN - Union Régionale Vie et Nature - dans l'élaboration puis l'application de la loi littorale dans le sud de la France). Aussi, il est utile de renforcer le dialogue et la coopération entre des ONG agissant au niveau régional et celles intervenant au niveau national ou international.

Les acquis des ONG ne sont pas irréversibles et les Etats ou collectivités territoriales cherchent souvent à restreindre leurs attributions et leurs pouvoirs, considérant souvent la concertation comme une formalité à inscrire dans un processus de décision. Or la concertation est une richesse et non un obstacle, l'inscrire dans la loi est indispensable mais changer les états d'esprit l'est tout autant... sinon plus. Les ONG ont donc encore à travailler pour valoriser autant aux yeux des collectivités que des citoyens, l'importance de la concertation et du dialogue.

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



Projet
financé par
l'UNION EUROPÉENNE



POINTS DE VUE MEDITERRANEENS SUR LES DEFIS ENVIRONNEMENTAUX ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

M. Mounir BEN CHARIF | Délégué général de l'Association de Réflexions, d'Echanges et d'Actions pour l'Environnement et le Développement AREA-ED | Algérie

Certains problèmes énoncés précédemment sont exacerbés en Algérie :

- La littoralisation de la population en Algérie (6 millions d'habitants à Alger),
- L'urbanisation anarchique,
- La sécurité du territoire et des personnes est toujours mise en avant par les autorités pour contraindre les ONG : l'environnement n'est pas une priorité contrairement à la sécurité,
- Les problèmes économiques sont prédominants (on n'hésite pas à envisager l'exploitation des gaz de schiste au détriment de l'environnement).

La société civile algérienne ne s'organise que depuis 1990 et de plus elle subit depuis 2012 des restrictions : la liberté d'association est remise en cause par une nouvelle loi qui assujettit les ONG à l'Etat et leur interdit d'interférer dans ses décisions. De fait, le mouvement associatif gagne en qualité mais pas en quantité et l'environnement n'est qu'en 2^{ème} ou 3^{ème} position dans ses préoccupations.

Avec les administrations il n'y a pas de concertation en amont des projets.

La force des associations algériennes réside dans le soutien dont elles bénéficient auprès de la population !



AREA-ED fut créée en 1993 dans le sillage de la conférence de Rio, dans l'optique d'une transmission du message international en Algérie.

L'association travaille actuellement sur la création d'une zone forestière protégée, à la demande de la population et des municipalités locales, avec l'appui de l'Office National des Forêts. Il s'agit de faire remonter et accepter cette demande auprès d'un Ministère qui a plutôt l'habitude d'initier des projets qu'il « impose » ensuite à la population locale. On est bien là dans le renforcement du rôle de la société civile dans les politiques environnementales.

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



M. Charles PASQUALINI - Directeur délégué au développement durable et au patrimoine de l'Office de l'Environnement de la Corse – O.E.C | France

Présentation de l'Agenda 21 (programme d'actions pour le XXIème siècle) mis en place par l'O.E.C. et dont le slogan est « Megliu inseme » : Faisons-le ensemble.

Cet Agenda 21 s'appuie notamment sur les capacités de la société civile à mobiliser les populations et à conduire des projets en partenariat avec les collectivités.



Il identifie 5 enjeux prioritaires :

- La lutte contre le changement climatique
- La préservation de la biodiversité
- L'épanouissement des êtres humains
- La cohésion sociale entre les territoires et les générations
- Le développement de modes de consommation responsables

L'O.E.C. a structuré le futur Agenda Régional en répondant à diverses communautés de communes qui souhaitent mettre en œuvre leur Agenda 21 local. Cette expérimentation a permis d'identifier des initiatives existantes en matière de Développement Durable et d'en programmer de nouvelles.

Première étape 2011 - 2013

Accompagner des collectivités locales volontaires dans l'amorce de leur Agenda 21 local, en élaborant :

- Un diagnostic de territoire
- Une stratégie et un programme d'actions

Principes :

- Démarche participative
- Concertation avec les acteurs locaux
- Projet opérationnel
- Actions réalisables et finançables à court terme (2/3 ans)
- Mise en cohérence avec les autres démarches
- Evaluation partagée en lien avec l'Observatoire du Développement Durable <http://www.oddc.fr/>
- Dynamisme du projet : dégager des gisements d'emploi de « l'Economie Verte »

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



Deuxième étape 2014 - 2015

Cette étape consiste à structurer l'Agenda 21 régional autour des expériences locales et de 4 axes de travail :

- 1 - La présentation de l'Agenda 21 régional dans son ensemble aux partenaires régionaux : Elus de l'Assemblée de Corse, membres du CESC, socio professionnels, associations, syndicats....
- 2 - L'évaluation partagée du dispositif engagé sur 2011/2013 et la détermination du niveau d'implication régional des acteurs publics et privés.
- 3 - L'expérimentation de l'éco socio conditionnalité des aides et la sensibilisation des services de la CTC, offices et agences au Management Environnemental.
- 4 - Un bilan et des propositions pour une stratégie régionale.

La stratégie de niveau régional

Les objectifs poursuivis sont :

- Parvenir à mettre en cohérence à l'échelle régionale un certain nombre d'attentes exprimées par les acteurs locaux autour des 6 grandes thématiques de travail communes à tous les Agendas 21: énergie, déplacement/transport, habitat, déchets, biodiversité, patrimoine ;
- Améliorer la lisibilité de l'ensemble des dispositifs d'aide aux porteurs de projets, la coordination et la synergie des différents opérateurs, à l'échelle régionale ;
- Proposer une meilleure communication régionale sur ces dispositifs existants, obtenir l'engagement des opérateurs à travailler ensemble par la signature de chartes, de conventions...

Bilan et propositions pour une stratégie à l'échelle régionale

Sur la base de la synthèse des travaux menés au cours des phases précédentes sera proposée une stratégie à l'échelle des compétences et des prérogatives régionales à mettre en œuvre

Une présentation aux partenaires régionaux de la CTC de la structuration de l'Agenda 21 régional, à laquelle l'ensemble de ces travaux aura abouti, clôturera cette dernière étape.

M. Ameur JERIDI | Président Tunisia Think Thank Foundation International (T.T.T.), spécialiste en société civile et développement durable | Tunisie

« L'environnement » s'entend à la fois comme l'écosystème dans lequel vit un groupe d'hommes et la société à laquelle il appartient. Un environnement dégradé est souvent symptomatique d'une société déficiente, c'est pourquoi le développement de l'éco-citoyenneté est un paramètre indispensable à la préservation de l'environnement dans toute son acception.

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



En Tunisie, les problèmes environnementaux et sociétaux sont sensiblement les mêmes qu'en Algérie, il faut changer les mentalités et les Agendas 21 sont un bon moyen pour initier des changements sur ces deux aspects. Les politiques tunisiens ont souvent un déficit de vision sur des questions de développement durable d'où la création par T.T.T. d'un livre blanc « Vision de développement pour la Tunisie ».

Le projet ILE offre dans ce sens de nombreuses perspectives de collaboration avec T.T.T. pour le développement de l'éco-citoyenneté en Tunisie.



REACTIONS / ECHANGES AVEC LA SALLE

▪ Mme Nisrin ALAMI | Conseil Régional Tanger Tétouan | Maroc

Au Maroc beaucoup d'actions sont menées en faveur de la prise en compte de la société civile dans les décisions et les politiques environnementales. Il reste cependant difficile d'associer ensemble l'Etat, la société civile et les autorités locales dans la réflexion sur l'environnement, un dialogue serein et constructif entre ces parties doit encore s'installer dans la durée.

▪ M. Ahmed BEN MOKHTAR | Président des Collectivités territoriales de Bouachem | Maroc

En ce qui concerne la création d'un Parc Naturel dans la région Tanger-Tétouan, c'est l'Etat qui initie le projet en partenariat, en l'occurrence avec le Parc Naturel Régional du Luberon, et c'est ensuite que la population est consultée et amenée à participer à la promotion de produits du terroir. La concertation avec la société civile est encore presque inexistante.

▪ M. Lucien CHABASON | Président du Plan Bleu pour la Méditerranée

Il faut tendre vers une gouvernance à 5 partenaires : Etat, Région, représentants locaux, ONG et populations, mais cette collaboration est très improbable car l'Etat se considère comme prépondérant et les pouvoirs de ces 5 partenaires potentiels sont trop différents (les ONG n'ont qu'un pouvoir d'influence pas toujours reconnu et mal quantifiable).

▪ M. Jean-Valère GERONIMI | Président de « U marin » CPIE Bastia Golo Méditerranée

Le problème est aussi celui du partage d'un bien commun la Méditerranée « Mare Nostrum » par des entités très différentes.

▪ **M. Lucien CHABASON | Président du Plan Bleu pour la Méditerranée**

Effectivement, des conventions voient le jour pour organiser la gestion de ce bien commun, notamment la convention de Barcelone qui prescrit des protocoles en matières :

- d'immersion (interdisant l'immersion de produits radioactifs... mais autorisant celle des boues de dragage !),
- de pollution tellurique (les grandes métropoles ont l'obligation d'être équipées de stations d'épuration mais quid de la qualité des eaux des fleuves ?),
- de biodiversité (création de zones marines protégées),
- d'activités offshore (interdites en Méditerranée... mais cependant bien présentes !).

Le travail des ONG permet alors la reconnaissance de préjudices et leur compensation y compris les préjudices moraux (notamment lors de la marée noire de l'Erika).

▪ **Mme Zakia MRINI | Présidente du Conseil d'Arrondissement de Menara Gueliz à Marrakech | Maroc**

Existe-t-il une évaluation de l'échange entre les villes de la rive Nord et celles de la rive Sud de la Méditerranée ?

▪ **M. Lucien CHABASON**

Oui, la coopération existe (Med-cités) mais elle n'est pas très efficace car elle dispose de peu de moyens et les actions sont trop événementielles (le programme Med Urb a été arrêté par l'Union Européenne). La coopération s'apparente encore trop au jumelage. En revanche la coopération entre ONG de la rive Nord et ONG de la rive Sud est très efficace et opérationnelle car elle s'articule souvent autour de projets concrets.

▪ **M. Salem SAHLI | AERE | Tunisie**

Les modifications apportées dans les textes, les lois, les constitutions, ne changent pas les états d'esprit qui sont plutôt, sur la rive Sud, de la défiance de la part de la société civile vis-à-vis de l'Etat et des collectivités publiques. De même, les ONG pour être crédibles auprès des populations doivent devenir fiables et transparentes quant à leurs financements et leurs actions.



LE PROJET ILE, UNE REPONSE AUX ENJEUX SOULEVES

Présentation de Jean-Baptiste LANASPEZE | Président de l'APARE et Matthieu GUARY | Délégué général de l'APARE



Le projet ILE (Initiatives Locales en Environnement) a pour vocation de répondre à toutes les questions soulevées pendant ce débat et notamment par l'échange au sein du réseau préfiguré lors de la présente Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté, et dont la dynamique doit se poursuivre après 2015.

Il apparaît indispensable de croiser les différents acteurs de l'environnement et d'établir un dialogue constructif entre les ONG, les décideurs et les acteurs économiques que sont les entreprises.

Il apparaît également primordial d'améliorer la gouvernance des organisations de la société civile quant à leurs financements et leur fonctionnement.

C'est l'objet d'une grande partie des actions du projet :

- Ateliers d'échanges et de formation entre associations pour renforcer leurs capacités et leur professionnalisme
- Appui à 8 projets locaux fondés sur le dialogue entre société civile et collectivités
- Renforcement de la mobilisation des bénévoles et notamment des jeunes
- Capitalisation pour valoriser le travail et les résultats au sein des plateformes nationales et méditerranéennes de coopération entre Etats et entre ONG



Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



Projet
financé par
l'UNION EUROPÉENNE



Table ronde : LES JEUNES, PREMIERS ACTEURS DE L'ECOCITOYENNETE

Table-ronde animée par **Matthieu GUARY** | Délégué général de l'APARE

- **EDUQUER A LA CITOYENNETE : M. Salem SAHLI** | Secrétaire Général de l'Association d'Éducation Relative à l'Environnement d'Hammamet (AERE) | Tunisie

« L'éducation à l'environnement, pilier fondamental de l'accès à la citoyenneté » constitue le principe ayant présidé à la création de l'AERE. En effet, pour réussir, tout projet de développement local doit croiser un projet d'éducation à l'environnement car en Tunisie, comme ailleurs, les exemples abondent de programmes initiés par l'Etat qui échouent faute d'implication de la part de la population.

Dans ce cadre, l'AERE travaille selon 3 axes :

- une action dans les écoles en collaboration avec l'institution scolaire,
- une mobilisation des habitants dans les quartiers qui rendent visible et soulignent l'utilité de l'action de la société civile,
- des réalisations concrètes (chantiers).

L'objectif est d'agir localement et concrètement sur l'environnement proche tout en sensibilisant à la dimension mondiale des enjeux.



Les jeunes représentent le quart de la population tunisienne et les forces d'avenir du pays, il est capital de leur permettre de rencontrer et d'échanger avec des jeunes d'autres cultures et de participer ensemble à des projets de développement local, ce que permettent les campus et les chantiers internationaux qui favorisent l'exercice local de la citoyenneté et la conscience d'appartenir tous au même monde à protéger.

L'éducation à la citoyenneté c'est aussi une éducation pluridisciplinaire pour une approche et une réflexion plus riches.

Enfin, en tant qu'ONG, il faut aussi savoir évaluer les actions menées, leurs objectifs, leurs méthodes et leurs résultats, afin de progresser dans la démarche.

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



- **LA MOBILITE ET LE VOLONTARIAT AU SERVICE DE L'ECOCITOYENNETE : Mme Zina BARRANI | volontaire tunisienne pour l'environnement | membre de l'Association des Amis du Belvédère à Tunis | Tunisie**

Licenciée en protection de l'environnement et étudiante en master de sociologie et sciences humaines à Paris VIII, Zina BARRANI commence son expérience par un contrat de volontariat avec l'Association des Amis du Belvédère, qui lui permet d'animer des groupes d'enfants, de les initier à l'environnement et lui révéla une vraie passion pour l'éducation à l'environnement. Elle s'engage ensuite dans un service civique de 9 mois en France, dans le cadre d'un échange franco-tunisien lui permettant d'animer un jardin pédagogique pour un public en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle. De retour à Tunis, elle travaille pour l'AAB de Tunis sur un projet d'éducation à l'environnement en partenariat avec les CEMEA (association de formation d'animateurs).



Toutes ces expériences de volontariat et d'échanges d'une rive à l'autre de la Méditerranée lui permirent non seulement d'apprendre, d'échanger et de transmettre mais aussi de mieux se connaître, de gagner en assurance et d'affirmer sa personnalité.

- **LES JEUNES AGISSENT POUR LA DEMOCRATIE LOCALE : M. Moulay Abdeslam SAMRAKANDI | CME Maroc**

L'expérience de Conseil de l'Eau de Marrakech – Maroc : un exemple de l'apprentissage pratique de la démocratie : plaidoyer pour l'environnement.

Initié dans le cadre du projet européen REMEE (REdécouvrons les MEMOires de l'Eau en Méditerranée), en 2011, le Conseil de l'eau implique les collégiens de la ville de Marrakech dans un programme de défense du patrimoine de l'eau.

- Appréhender les problèmes de l'eau à Marrakech
- Enquêter sur les traditions souvent oubliées autour de l'eau
- Elaborer un plaidoyer
- Impliquer les décideurs pour mener des actions concrètes



Les collégiens furent ensuite amenés à élire des représentants qui présentèrent le travail du conseil de l'eau au parlement national des enfants. Cette méthode très pédagogique, permettant aux jeunes de faire l'expérience de la représentativité, fut également très appréciée par les autorités locales qui, depuis 2011 en reconduisent chaque année le principe sur des thèmes différents.

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



- **LES JEUNES AGISSENT POUR LA DEMOCRATIE LOCALE : M. Guido SPACCAFORNO | AMESCI**

Les laboratoires du Service Civil - Campanie | Italie

« Les laboratoires du Service Civil » ont été créés par AMESCI pour offrir aux jeunes des opportunités d'emploi et leur apprendre à devenir des citoyens, voire des éco-citoyens.

Depuis 2006 la municipalité de Salerne, qui ne recyclait que 25 % de ses déchets, a démarré un programme d'actions en faveur de tri sélectif pour accroître le recyclage. De 2008 à 2010, l'association AMESCI en partenariat avec une entreprise locale de recyclage, chargea 51 jeunes de la ville de Salerne de mener des actions de communication et de sensibilisation de la population : porte à porte, téléphoning, site internet et bureau dédié au projet à la mairie. 6 000 foyers furent démarchés ainsi que 8 000 entreprises. Au démarrage du programme le taux de recyclage escompté pour les 2 années à venir avoisinait les 47 % mais grâce à l'impressionnant travail réalisé par les jeunes du service civil ce sont 72 % des déchets de la ville qui ont été triés en 2010 et continuent de l'être.



- **LES CAMPUS INNOVENT DEPUIS 20 ANS POUR L'ECO-CITOYENNETE : Mme Isabelle BOUCHY | MCE Grèce**

La méthode campus au service de l'écocitoyenneté

Les campus sont des ateliers de terrain proposés à des étudiants et de jeunes professionnels d'Europe et des pays méditerranéens, encadrés pendant 3 semaines par des professionnels et des acteurs locaux. Ils proposent à cette équipe pluridisciplinaire de travailler sur un problème ou un projet lié au territoire qui l'accueille.



Le campus réclame de s'immerger dans la problématique locale, de travailler sur cette problématique et d'en présenter les résultats à la population constituant ainsi pour les jeunes à la fois un véritable outil d'initiation à l'éco-citoyenneté et une première expérience concrète de travail en groupe.

Le campus peut s'intégrer en amont du projet local, en cours de projet ou tenir lieu de médiation dans un contexte local bloqué. Mais il reste dans tous les cas un fabuleux moment d'échanges !

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



- **LES CAMPUS INNOVENT DEPUIS 20 ANS POUR L'ECO-CITOYENNETE : M. Abdelkader BEN MOUSSA | CMED Maroc- Professeur à la faculté des sciences de Tétouan | Maroc**

La contribution des campus à la prévention des risques naturels dans la région de Tanger-Tétouan.

Des campus sont organisés depuis 2007 dans la région de Tanger-Tétouan dans le cadre de la coopération décentralisée avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour développer la culture des risques naturels dans les deux Régions (risques sismiques, risques d'inondation).

Des outils concrets de sensibilisation de la population de Tétouan aux risques d'inondation ont ainsi été créés (plaques de crues, exposition itinérante ...). Les résultats tangibles des campus répondant à un réel besoin local ont été relayés par la volonté politique de deux Régions (RTT et PACA) qui a débouché en 2012 sur la signature d'une convention de partenariat pour la création d'un centre « Prévention des Risques Naturels » à Tanger-Tétouan.



Intervention de 2 participantes au campus de Tétouan du 8 au 27 septembre 2014



Le campus a été une formidable expérience pour connaître un pays et ses habitants et réaliser un travail grandeur nature.

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



Table ronde : LA COOPERATION ENTRE COLLECTIVITES LOCALES ET SOCIETE CIVILE : UN MOTEUR DE L'EFFICACITE DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES



Table-ronde animée par M. Raouf JEBNOUN | Maire de Hammamet | Tunisie

- **ENJEUX DU DIALOGUE ENTRE COLLECTIVITES LOCALES ET SOCIETE CIVILE EN MEDITERRANEE : Mme Laurence GRIETTE | Directrice de Territoires Solidaires | France**

Territoires Solidaires est le réseau des acteurs de la coopération internationale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et a pour objectif le développement et l'amélioration qualitative des actions de coopération décentralisée et de solidarité internationale conduites par l'ensemble des acteurs publics et privés situés sur le territoire de la région PACA.

Une vision

Pour Territoires Solidaires, les partenariats multi-acteurs et multiformes sont par nature source d'innovation sociale et sont plus à même de répondre aux grands changements auxquels les acteurs de la coopération doivent s'adapter : baisse des fonds publics, des fonds privés également, meilleure structuration des sociétés civiles au Sud, nouveaux opérateurs, de plus en plus compétents,...

Dans ce contexte, les acteurs sont amenés à créer de nouveaux types d'alliances afin de jouer sur de nouvelles complémentarités, travailler sur d'autres échelles et accéder à des ressources diversifiées.

Le défi de ce réseau est d'inciter la complémentarité entre les différentes familles de membres, de permettre par l'inventivité des associations - réactives et au plus proche du terrain - l'efficacité des entreprises et la puissance des acteurs publics, de renforcer la créativité et de bâtir ensemble, au niveau régional, des solutions adaptées à la réussite des partenariats.



Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu

Ses missions

Animer et mettre en réseau, renforcer les capacités des acteurs de la coopération, améliorer les pratiques de coopération et la qualité des partenariats, promouvoir la solidarité et la coopération internationales en région, encourager et accompagner des démarches d'éducation au développement.

- **LA COOPERATION DE LA VILLE DE MARRAKECH AVEC LA SOCIETE CIVILE : Mme Zakia MRINI | Présidente du Conseil d'arrondissement de Ménara Guéliz à Marrakech et Directrice de l'Institut Marocain pour le Développement Local | Maroc**

Dans les petites villes du Maroc ce sont souvent les associations qui permettent le développement local. Par exemple les associations d'émigrés financent souvent elles-mêmes l'électrification des villages. La société civile marocaine a beaucoup évolué ces dernières années surtout sur des problèmes que l'Etat a encore du mal à assumer (handicap, environnement). Le partenariat est encore en cours de construction par exemple dans le cadre du nouveau INDH (Institut National pour le Développement Humain) créé dans le but de lutter contre l'exclusion et la misère et dans lequel siège à la fois des élus et des représentants de la société civile.



A la demande de la société civile et afin d'être mieux représentée, la constitution marocaine fut révisée en 2011 mais peu de lois allant dans ce sens ont encore été édictées et l'application de celles qui le furent n'est pas toujours effective.

A Marrakech, on peut considérer que la société civile est intégrée aux processus de décision à hauteur de 20% ... mais uniquement dans les phases de projet !

Cependant les programmes internationaux ont un fort impact sur l'ouverture des instances décisionnelles de la ville, notamment par le jumelage avec d'autres villes (Marseille par exemple) qui ont permis la création d'une première maison des associations à Marrakech et d'une seconde prévue cette année à Guéliz, ainsi que l'organisation depuis 2009 d'un forum des associations.

- **PARTICIPATION CITOYENNE AU SUD LIBAN : M. Ali EZZEDINE | Président de la Municipalité d'Abbasieh | Directeur de l'ADR | Liban**

Association for the Development of Rural capacities (ADR) est une ONG sans but lucratif, politique ou religieux, jouant son rôle dans le développement économique du Liban en proposant :

- Un programme de Micro-crédit
- Des programmes agricoles et environnementaux
- Des programmes de formation

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



- Un aide à la coopération décentralisée
- Un renforcement des capacités des associations

Au travers de ses différents projets de développement, ADR souhaite :

- Renforcer et augmenter le travail collectif sur la base du volontariat dans le domaine de l'environnement
- Promouvoir l'autonomisation par la diffusion de connaissances, la création de partenariat,
- Promouvoir l'égalité hommes/femmes
- La participation des personnes concernées dans la prise de décision, l'action, l'évaluation ...



L'ADR participe à la réduction de la pauvreté au Liban en accompagnant la réflexion et la mise en place de politiques de développement durable, en créant des partenariats « public/privé/Société Civile ». La pauvreté ne peut être considérée au plan individuel mais à l'échelle de communautés défavorisées entières, ayant des ressources trop faibles et dont les collectivités elles-mêmes n'ont pas les moyens d'assurer les services sanitaires et environnementaux suffisants à leurs populations.

La méthode utilisée :

- Soutenir l'auto-organisation de petits groupes économiques locaux pour les aider à émerger
- travailler en relation avec les autorités locales pour qu'elles se fassent mieux entendre au plan régional et national sur les problèmes environnementaux
- Créer de la mixité sociale locale au travers de méthodes participatives afin de favoriser le développement économique tout en respectant l'environnement

L'ADR collabore avec la Région PACA et participe à des programmes financés par l'Union européenne. Cette coopération décentralisée apporte beaucoup sur le plan culturel, sur le plan des savoir-faire et de l'échange.

- **LES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT : UN OUTIL AU SERVICE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE : M. Henri DALBIES | Président du Conseil de Développement Pays Asses-Verdon-Vaire-Var | France**

Un « Pays » au sens de la loi française est un regroupement de communes autour d'une logique de développement local. Le Pays A3V réunit 41 communes totalisant 11 000 habitants sur un territoire très étendu. Le Conseil de Développement est une association loi 1901, créée il y a 10 ans en même temps que le Pays A3V, ouverte à tous et représentant une force de proposition et de soutien des actions mises en œuvre par le Pays :

- Il peut se saisir de tout projet de territoire (développement local, les services à la population, l'économie, la formation, la culture, ...).

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



- Il est une instance participative d'expression des besoins des citoyens et d'expertise.
- Il est une force de propositions et de soutien des actions mises en œuvre par le Pays A3V.
- Il est un lieu convivial d'échanges entre socioprofessionnels, associations, habitants, élus, représentants de l'administration...

Le Conseil de Développement a notamment travaillé sur :



- La charte de l'agriculture durable
 - Les différents programmes LEADER
 - Les contrôles du label « Pays Gourmand »
 - Les projets structurants du Pays A3V
 - La petite enfance (études des services à la petite enfance, rencontres des assistantes maternelles)
 - Les questions liées au changement climatique et surtout à l'habitat
- La prospective : « Prenez une montagne d'avance » pour un aménagement du territoire

Au travers de toutes ces actions, **la mobilisation citoyenne est permanente**, les habitants débattent, proposent, imaginent leur cadre de vie en 2040 lors d'ateliers de prospective, de forums, de lectures de Paysage...

Aujourd'hui le Conseil de Développement est **reconnu par les acteurs du territoire**. Son plan d'action se précise et il mène des actions concrètes.

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



Projet
financé par
L'UNION EUROPÉENNE



ANNEXES

Les présentations faites par les intervenants sont consultables et téléchargeables sur le site du projet ILE : <http://www.ile-med.eu>

• LISTE DES PARTICIPANTS

NOM PRENOM	ORGANISME
ABASSI Mostafa	Conseil Régional Tanger-Tétouan
ALAMI Nisrin	Conseil Régional Tanger-Tétouan
AOUNI Adeline	Conseil Régional PACA
ASTRUC Yves	Conseil Régional PACA
BADROUCHI Sami	ASOC
BARRANI Zina	AAB
BELLANGER Estelle	Méditerranée 2000
BEN CHARIF Mounir	AREA-ED
BEN FREDJ Chiheb	AERE
BEN HAMMOUDA Abderrazak	Association de développement durable à Wedhref ADDO.
BEN MOKHTAR Ahmed	Collectivités territoriales de Bouachem
BEN MOUSSA Abdelkhalak	CMED
BERGER Loïc	APARE
BERTON Sophie	l'Apier ou le mur a des oreilles
BIDA Nadia	Mairie de Carpentras

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



BONNASSIEUX Emilie	Association Migrations & Développement
BORELLI Enrico Maria	AMESCI
BOUCHY Isabelle	MCE
BOULIOU Claude	
BOURAS Dalila	Association Mouvement des Habitants Solidaires
CASCIONE Pierpaola	AMESCI
CHABASON Lucien	Président du Plan Bleu
CHALAVAN Katy	Connected Languages
CHALAVAN Katy	Connected Languages
CHAMBRIAL Laurent	Mission Actions Extérieures Région PACA
CHAMPIGNEUL Robin-Cyril	Représentant de la Commission européenne à Marseille
CHEVALIER Denis	MUCEM
CHIESA Jean-Félix	OEC
COLVINE Sandy	APARE-CME
CORON Bernard	AXIOMES
COULON Henri Paul	Association des Citoyens actifs (Egine)
DAHMAN Hassen	Association Oasis des Sciences - Metouia
DALBIES Henri	Conseil de Développement du Pays A3V
DANTAUX Christine	APARE
De SARTIGES Bertrand	URCPIE PACA
EL BOUCHIKHI Driss	APARE
EZZEDDINE Ali	Abbasieh Municipality/Association for the Development of Rural

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



	capacities
FAWAZ Hiba	Association for the Development of Rural capacities
FERACCI Antoine	URCPIE Corse
FIORANI Agnès	CPIE Alpes de Provence
FLEURY Camille	Prospective & Coopération
FLEURY Jean	Conseil Régional PACA
FRANC Amandine	Méditerranée 2000
GERONIMI Jean-Valère	U Marinu - CPIE Bastia Golo Méditerranée
GIRARDOT Romarin	Connected Languages
GONFREVILLE Véronique	Connected Languages
GOUJON Laura	APARE-CME
GRIETTE Laurence	Territoires Solidaires
GUARY Matthieu	APARE
GUERIN René	CAUE Vaucluse
GUFFROY Daniel	CEPG
JAY Anne-Gaëlle	APARE
JEBNOUN Raouf	Maire de Hammamet - Association Mémoire Hammamet
JERIDI Ameer	TTT Foundation International
KOLB Livia	Volontaire Marrakech
LANASPEZE Jean-Baptiste	APARE
LAURENTIN Matthieu	Association Migrations & Développement
LEVANTIS Dimitris	Les amis du vert (Tinos)

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



LIONS Julie	ÉCUME – Échanges culturels en Méditerranée
LORIN Catherine	Déléguée à l'écocitoyenneté
MANKAI Kadhem	AERE
MANSOURI Jamila	AJZ
MARCELET Michel	France Nature Env.
MARCELET Michel	FNE Vaucluse
MASSON Alain	Radio Dialogue
MAZUR Lorraine	Volontaire Hammamet
MEFTAH Abdelkader	ASOC
MOREL Bernard	Vice-président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
MOULY Pauline	Région PACA
MRINI Zakia	Ville de Marrakech
PANICO Francesco	ANTARES
PASQUALINI Charles	OEC
RADEV Radi	ECOFORUM
RAGEOT Alice	Touiza Solidarité
RAVEL Emilie	APARE-CME
REDER Pascale	
REVEL Pierre	France Volontaires
RJEB Skander	ASOC
ROBIN-CHAMPIGNEUL Cyril	Commission Européenne
RUIZ Magalie	APARE-CME

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



SAAB Mirna	Association for the Development of Rural capacities
SAHLI Romana	AERE
SAHLI Salem	AERE
SAINT-PIERRE Caroline	APARE-CME
SALVINI Joseph	OEC
SAMRAKANDI Moulay Abdeslame	CMEM
SHAMMA Elissa	Development for People and Nature Association
SIMONET Stéphane	
SOLAGES Serge	Institut Méd. De l'Eau
SPACCAFORNO Guido	AMESCI
SYLVESTRE Georges	DRJSCS PACA
TOMASELLO Maria Lucia	Volontaire Européenne
TRANTAFYLLOU Polixeni	Egine..Volontaire
URBANIAK Dragan	
VERNAY Violaine	ICD-Afrique
VIENS Simon	APARE-CME
WALLAERT Vincent	Agence des Villes et Territoires Méditerranéen Durables
YOUNES Ahmad	Jarah Scout
ZAMMOURI Abbes	AJZ
ZAMMOURI Ayoub	AJZ
ZAMMOURI Hassen	Société Mutuelle des Services Agricoles Ennajah de Béni khedache
ZAMMOURI Nejib	Groupement de Développement Agricole de Zammour

Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



Projet
financé par
l'UNION EUROPÉENNE



Initiatives Locales pour l'Environnement

Université Méditerranéenne de l'éco-citoyenneté – Marseille 7-8 octobre 2014

www.ile-med.eu



Projet
financé par
L'UNION EUROPÉENNE



**IEVP
CTMED**
LA COOPÉRATION TRANSNATIONALE
EN MÉDITERRANÉE